

Portrait des parcs régionaux du Québec

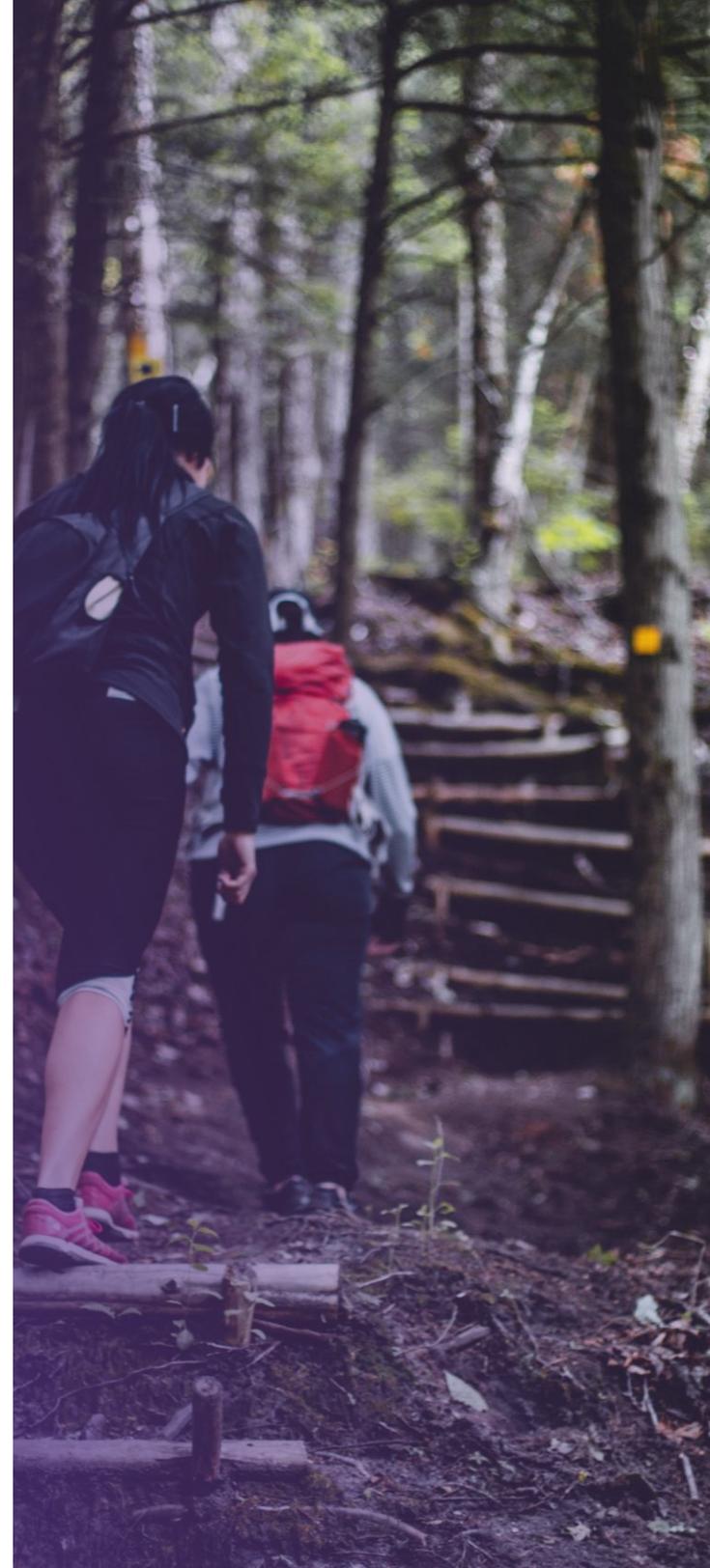


Enquête annuelle
Édition 2023

Septembre 2024

Cette enquête a été réalisée grâce au soutien
financier du gouvernement du Québec.

Québec 



Faits saillants

102 800
visites

- Un achalandage moyen annuel estimé à 102 800 visites-personnes pour les parcs répondants en 2023;
- Plusieurs parcs ont observé une décroissance de leur achalandage depuis 2022.

51 %
de visiteurs
de proximité

- Un fort achalandage généré par les clientèles de proximité
- 27 % provient du marché local et 24 % du marché régional

746 000 \$
revenus
moyens

- Des revenus moyens par parc de 746 000 \$ pour les répondants en 2023;
- Les revenus liés aux opérations des parcs représentent la principale source de revenus.

47 %
accès
gratuit

- Près de la moitié des parcs offrent un accès gratuit à leur parc.
- La grande majorité d'entre eux proposent aussi des tarifs réduits ou des gratuités pour certaines clientèles (résidents, enfants, groupes, etc.)

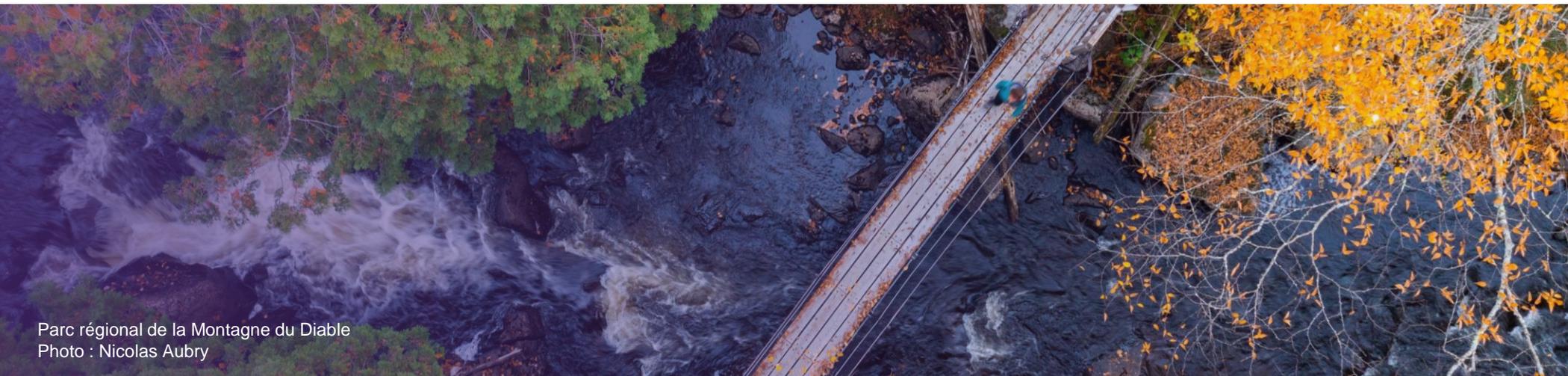


Parc régional des Grandes-Coulées
Photo : Kim Roberge

Première page
Parc de la rivière Gentilly
Photo : Sébastien Jubinville

Table des matières

Méthodologie	4
Fréquentation et clientèles	8
Gestion et opérations	13
Investissements et projets de développement	21
Retombées économiques	24
Annexes	



Parc régional de la Montagne du Diable
Photo : Nicolas Aubry

Méthodologie



Photo : Parc des Appalaches

Objectifs de l'enquête annuelle

Partenariat

L'Association des parcs régionaux du Québec (Parq) et l'équipe Tourisme, loisir et culture de Raymond Chabot Grant Thornton (RCGT) ont conclu en 2020 un partenariat portant sur la réalisation de l'enquête annuelle sur la performance des membres de Parq, et ce, pour cinq ans.

Objectifs

L'enquête annuelle vise les objectifs suivants :

- Permettre aux parcs de se comparer;
- Faciliter la représentation des parcs dans leur milieu;
- Permettre à l'association de faire de la représentation nationale.

Données

L'enquête annuelle permet de récolter de précieuses données sur :

- Le cadre opérationnel des parcs;
- La performance des parcs;
- L'environnement d'affaires;
- Les enjeux rencontrés par les opérateurs et gestionnaires.

Certaines questions sont reprises d'une édition à l'autre afin de réaliser l'évolution du milieu, alors que d'autres s'ajoutent en fonction des enjeux et défis rencontrés par les membres de l'association.

Collecte de données

Période de collecte

La collecte de données s'est déroulée du 20 mars au 2 mai 2024.

Contenu du sondage

Le questionnaire d'une trentaine de questions demandait aux parcs membres d'y consacrer entre 10 et 15 minutes. Le questionnaire, disponible en annexe, comprenait des sections sur les sujets suivants : identification des répondants, fréquentation, opérations et revenus, emplois, enjeux et développement de nouveaux produits.

Échantillon et taux de réponse

43* des 68 parcs membres (63 %) ont participé à la démarche.

Ce nombre exclut certains doublons ou certains questionnaires incomplets qui ont été retirés avant l'analyse. Pour certaines questions, le taux de réponse peut être inférieur, puisque certains répondants ont omis de répondre à certaines questions. Les données présentées brossent le portrait de l'échantillon et ne peuvent servir à tirer des conclusions sur l'ensemble des membres, puisque aucun traitement statistique n'a été appliqué. Toutefois, nous estimons que ces résultats sont assez représentatifs. Certaines extrapolations à l'ensemble des membres de l'association sont présentées, mais doivent tout de même être considérées avec certaines réserves.

**Nous avons obtenu 40 réponses de répondants différents mais certaines réponses concernaient plus d'un parc membre.*

Présentation des données

Afin de permettre aux parcs de mieux se situer par rapport aux autres et de suivre une évolution annuelle, une classification a été établie en fonction de la fréquentation annuelle et est utilisée pour la présentation de certaines données. Les catégories ont été définies en fonction de la répartition de l'achalandage des parcs membres dans les dernières années.

Pour prendre en compte les réalités des répondants, nous avons ajouté une nouvelle catégorie pour les parcs ayant un achalandage inférieur à 15 000 visites-personnes.

Taille de parcs	Définition (selon la fréquentation annuelle)	Nombre de répondants	% des répondants (ayant indiqué leur fréquentation)
Très petit volume	Fréquentation annuelle de 15 000 visites-personnes ou moins	6	19 %
Petit volume	Fréquentation annuelle entre 15 001 et 25 000 visites-personnes	6	19 %
Moyen volume	Fréquentation annuelle entre 25 001 et 75 000 visites-personnes	10	31 %
Grand volume	Fréquentation annuelle de plus de 75 000 visites-personnes	10	31 %
Total (ayant indiqué leurs données de fréquentation)		32	100 %

À noter que certains parcs n'ont **pas partagé leurs données de fréquentation** dans le cadre de l'enquête. Ils n'ont donc pas pu être classés, ce qui explique que le nombre total de répondants selon la répartition est inférieur au nombre total de répondants pour l'ensemble de l'enquête. Dans les prochaines pages, les données globales présentent les résultats de l'ensemble des répondants à chaque question. Les données présentées en fonction de la taille des parcs ne prennent en compte que les résultats pour lesquels les données d'achalandage étaient aussi disponibles. Il est donc possible que les totaux ne correspondent pas.

Fréquentation et clientèles



Parc d'escalade et de randonnée de la Montagne d'Argent
Photo : Annie Explore

Une fréquentation annuelle de près de 6,9 M de visites-personnes en 2023 dans l'ensemble du réseau

- Au total, les 32 parcs répondants sur les questions de l'achalandage ont reçu en 2023 plus de 4,4 M de visites-personnes. En appliquant ces résultats à l'ensemble du réseau et en prenant en compte les données extrêmes, cela pourrait représenter un **achalandage total de près de 6,9 M de visites-personnes pour l'ensemble des parcs régionaux** (68 parcs).
- **L'achalandage moyen est d'environ 102 800 visites-personnes.** En comparant uniquement les données des parcs pour lesquels nous avons les chiffres d'achalandage à la fois pour 2022 et 2023, on note une légère baisse de 5 %. Plusieurs parcs ont signifié une baisse de leur achalandage (71 % des parcs ayant répondu en 2022 et 2023). Les parcs ayant connu des hausses ont toutefois observé des hausses assez élevées (moyenne de + 34 %).
- L'achalandage moyen en fonction de la taille des parcs est présenté ci-dessous.

Achalandage moyen selon la taille du parc

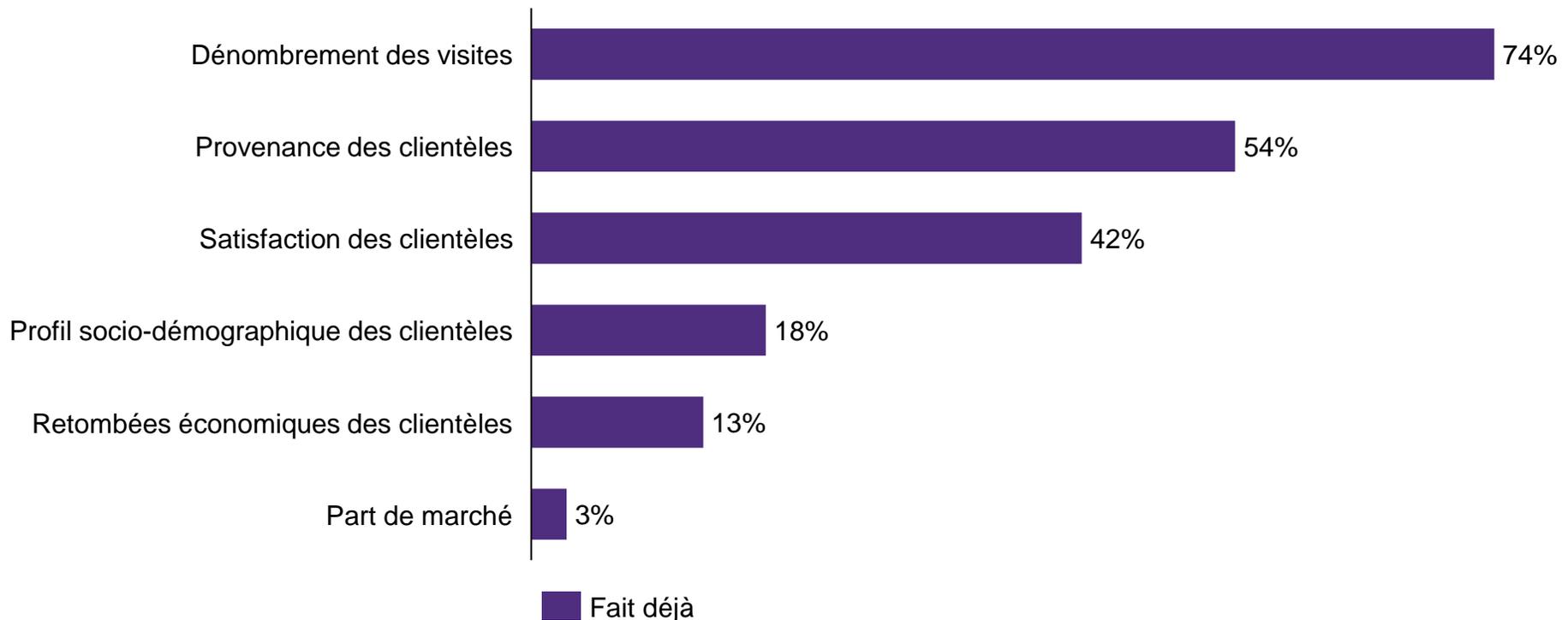


- La majorité des séjours effectués dans les parcs n'impliquent pas de nuitée dans le parc. En moyenne, **81 % des séjours sont sans nuitée**. Notons que 45 % des parcs n'ont enregistré que des séjours sans nuitée. Le séjour moyen était de 2 nuitées.

Différents modes d'analyse des clientèles

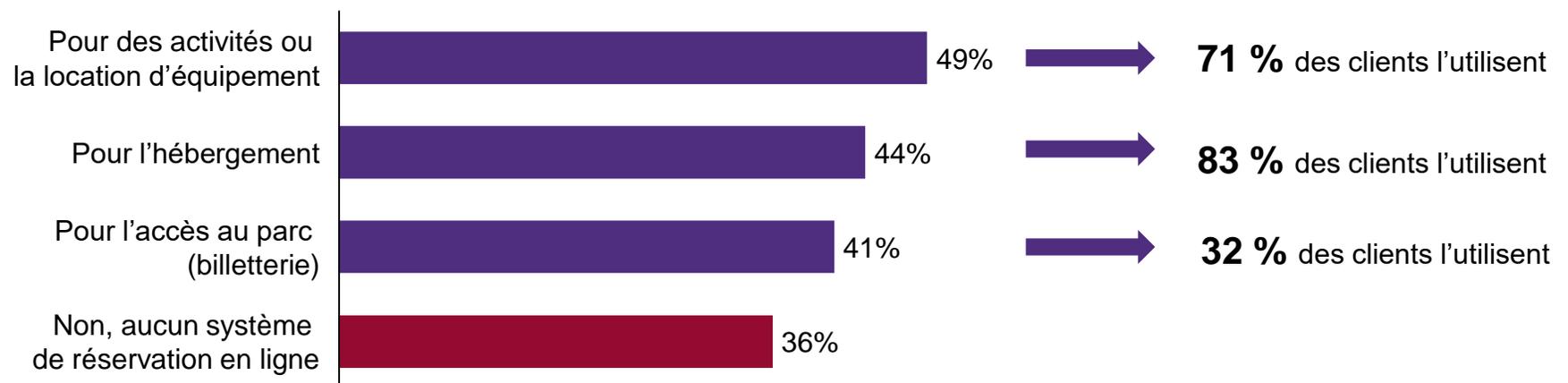
- Plus de la moitié des parcs (55 %) enregistrent leurs visiteurs à l'accueil, ce qui leur permet d'obtenir des données d'achalandage assez précises. Un peu moins de la moitié (42 %) a aussi une billetterie en ligne pour l'ensemble de leur parc ou pour certaines activités. Le tiers (34 %) fait une estimation de l'achalandage par échantillonnage et le quart (26 %) disposent de compteurs automatisés.
- Plusieurs analyses intéresseraient les parcs pour les aider à mieux comprendre leur clientèle et leur impact :

Type d'analyses de clientèles déjà réalisées par les répondants



Plusieurs transactions et systèmes de réservation en ligne

- Les deux tiers des parcs répondants disposent d'un système de réservation en ligne pour l'un ou l'autre de leurs services. La réservation d'activités ou d'équipements est le système le plus fréquent parmi les répondants.
- Pour les parcs qui offrent la réservation en ligne pour l'hébergement, ainsi que les activités et la location d'équipement, on note que la majorité des clientèles utilisent le système de réservation en ligne. La part est nettement moins élevée pour la réservation en ligne d'accès au parc.

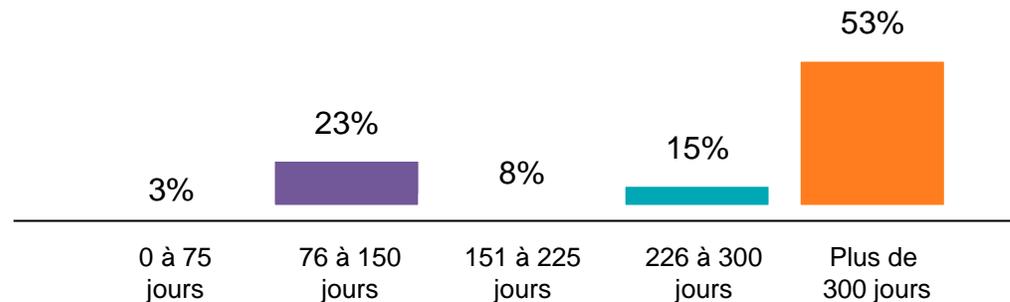


- Pour l'**accès au parc**, Réservotron est le logiciel de réservation en ligne le plus utilisé (44 %). Les autres logiciels sont Endorphine, Reservit, Manisoft, Reservpro et Xpayrience. Les répondants sont en général assez satisfaits.
- Pour les **activités et réservations d'activités**, Réservotron est le logiciel le plus utilisé (55 %). Les autres logiciels sont Endorphine, Reservit, Manisoft, Réservpro, Xpayrience, Réservation camping, Fareharbour et Mountain Os. Les répondants sont en général assez satisfaits, mais on note environ 31 % de répondants qui sont peu satisfaits de leur logiciel actuel.
- Pour l'**hébergement**, Réservotron est aussi le logiciel le plus utilisé (61 %). Les autres logiciels sont Endorphine, Reservit, Réservpro et Réservation camping. La satisfaction est plus élevée pour ces logiciels (100 % de très satisfait ou assez satisfait).
- Les autres plateformes transactionnelles utilisées sont principalement Square et Clover.

Une offre d'activités étalée sur presque toute l'année

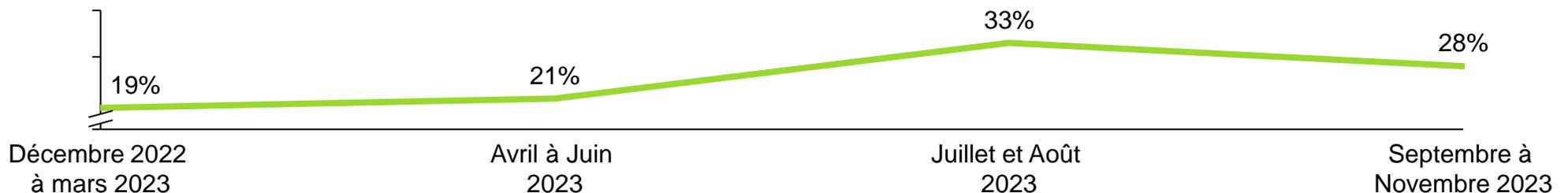
- Un peu plus de la moitié des parcs répondants (53 %) sont ouverts plus de 300 jours par année. Sans grande surprise, les parcs ayant un moins grand nombre de jours d'ouverture ont généralement un volume d'achalandage moins élevé.
- Selon les données d'achalandage, environ un parc sur cinq est fermé durant la saison hivernale (décembre à mars).

Répartition des parcs selon le nombre de jours d'opération



- La saison estivale est la plus achalandée, comme lors des années précédentes. On remarque une part un peu plus élevée que l'année précédente pour la saison automnale. La situation est similaire pour toutes les tailles de parcs. La saisonnalité est toutefois davantage marquée pour les parcs attirant un achalandage moins élevé. Pour les parcs attirant moins de 15 000 visites-personnes, l'achalandage estival représente 45 % de leur fréquentation annuelle.

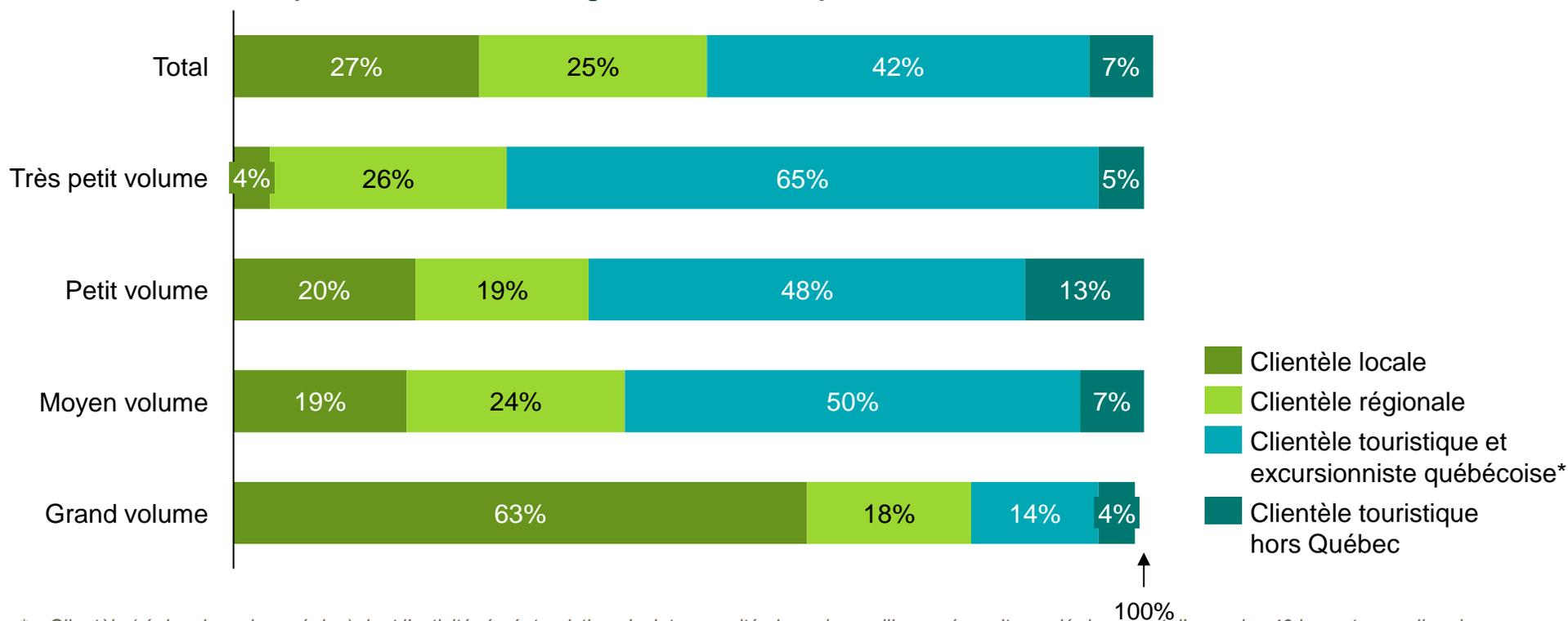
Répartition de l'achalandage annuel selon les saisons



Un mélange de clientèle de proximité et de clientèles touristiques

- La clientèle touristique demeure une clientèle importante pour l'ensemble des parcs, peu importe leur taille. Depuis l'année dernière, la proportion des clientèles touristiques hors Québec a légèrement augmenté.
- On remarque que les parcs de très petit volume attirent peu de clientèle locale et une forte part de touristes québécois. À l'inverse, les parcs à grand volume – souvent situés dans des zones urbaines importantes – accueillent une forte proportion de clientèle locale.

Répartition de l'achalandage annuel selon la provenance des clientèles



* Clientèle (régionale ou hors région) dont l'activité récréotouristique inclut une nuitée hors de sa ville ou nécessite un déplacement d'au moins 40 km entre son lieu de résidence et le lieu de l'activité, et ce, dans la même journée.

Gestion et opérations



Parc régional de la Chute-à-Bull
Photo : Jimmy Vigneaux

Des revenus générés estimés à près de 51 M\$ pour l'ensemble du réseau

- Les parcs participants ont généré des **revenus annuels moyens de 746 000 \$**. Cette moyenne prend en compte l'ensemble des tailles, mais exclut certains résultats situés aux extrêmes des répondants. Les dépenses moyennes sont de 932 000 \$.

Revenus annuels moyens en 2023 selon la taille du parc



Dépenses annuelles moyennes en 2023 selon la taille du parc



L'exploitation demeure la principale source de revenus pour les parcs régionaux

- La part relative des revenus provenant des revenus d'exploitation est de 61 % pour la moyenne des parcs. Cette part est plus élevée pour les parcs de moyen volume.

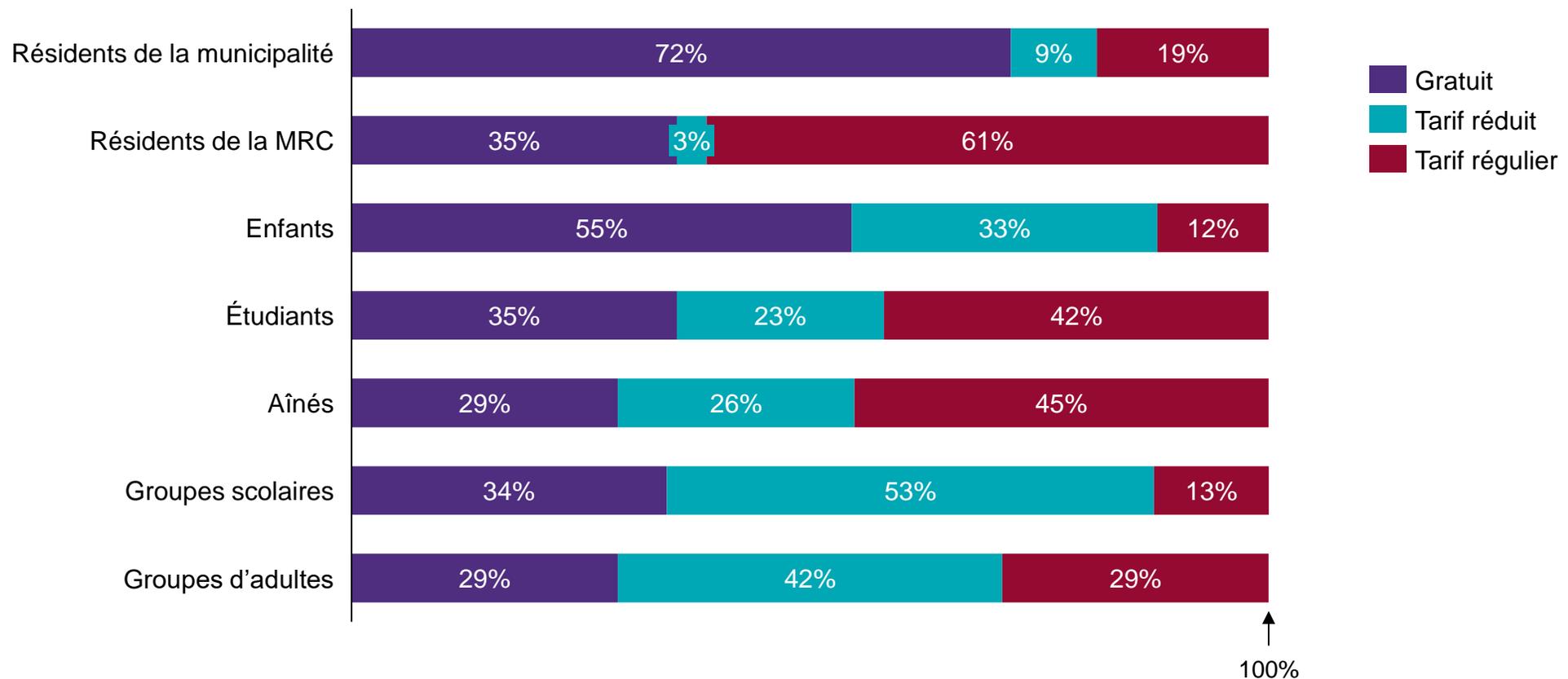
Taille des parcs	Revenus d'exploitation	Financement municipal ou MRC	Subventions	Autres revenus
Très petit volume	58 %	34 %	8 %	0 %
Petit volume	61 %	18 %	18 %	3 %
Moyen volume	74 %	8 %	16 %	3 %
Grand volume	47 %	43 %	8 %	2 %
Ensemble des répondants	61 %	26 %	11 %	2 %

- Par rapport à 2022, les revenus annuels moyens déclarés sont inférieurs. Toutefois, les données moyennes présentées ne comparent pas exactement le même échantillon de parcs que l'année précédente.
- En comparant uniquement les parcs pour lesquels nous avons les données pour les deux années, on remarque que les revenus annuels sont en décroissance pour 53 % des répondants. On remarque aussi que certains parcs ont indiqué des baisses très importantes de revenus (plus de 50 %), ce qui pourrait indiquer que les données entrées proviennent de sources ou de calculs différents par rapport à celles entrées les années précédentes. Il faut donc considérer ces résultats et leur comparaison avec les années passées avec certaines réserves.

Note : Les répondants n'ont pas précisé la teneur de leurs autres revenus, mais il pourrait s'agir de dons, de commandites, e tc.

Des tarifs d'accès peu élevés avec plusieurs gratuités

- Parmi les répondants, 47 % n'ont aucun accès tarifé pour l'accès au parc. Pour ceux qui demandent un tarif d'accès, le coût régulier pour un adulte est en moyenne de 10 \$.
- Plusieurs clientèles bénéficient toutefois de gratuités ou de réductions :



Plus de 1 900 emplois générés directement dans les parcs régionaux

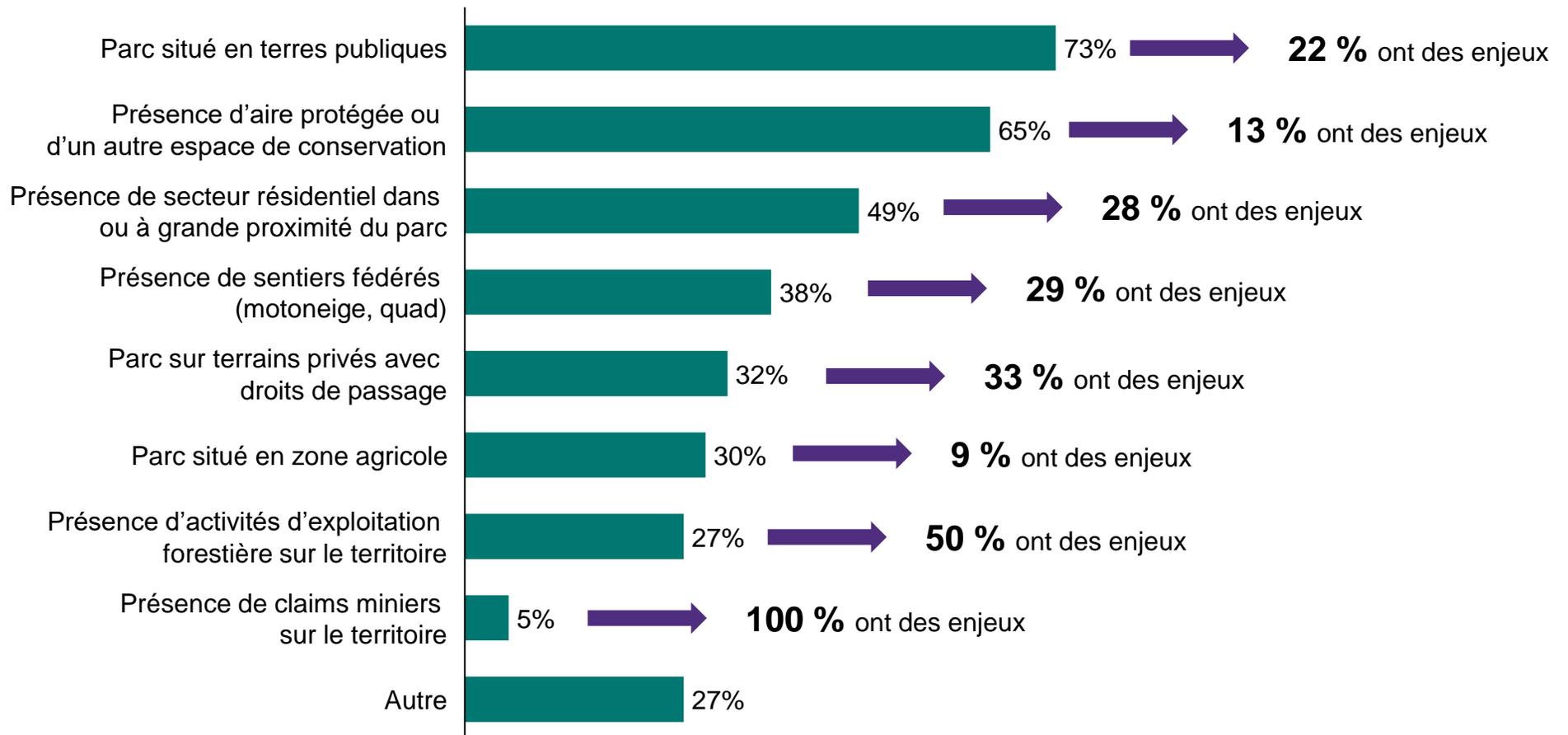
- Les parcs régionaux répondants emploient en moyenne 28 personnes pour différents postes et selon différentes conditions. Pour les répondants, ceci représente un total de 1 021 emplois. En appliquant cette moyenne à l'ensemble des parcs du réseau, ceci représenterait un peu plus de 1 900 emplois.
- La majorité des emplois sont saisonniers (71 %), à temps plein ou temps partiel. La majorité des parcs (75 %) semblent toutefois avoir une permanence à temps plein à l'année.

Taille des parcs	Nombre moyen d'employés				TOTAL
	Temps plein à l'année	Temps partiel à l'année	Temps plein saisonnier	Temps partiel saisonnier	
Très petit volume	2	1	9	1	13
Petit volume	3	2	9	5	19
Moyen volume	3	2	5	6	15
Grand volume	9	11	8	4	32
Ensemble des répondants	4	4	7	13	28

- La pénurie de main-d'œuvre a touché plusieurs parcs régionaux, mais dans une proportion moins élevée que l'année précédente (30 % ont été touchés). Pour les postes non comblés, ils représentaient 67 postes pour l'ensemble des parcs répondants, dont presque la totalité était des postes saisonniers.
- Les difficultés de recrutement ont surtout été pour des postes de service à la clientèle (58 %), pour l'aménagement et l'entretien (58 %) et pour les postes de guide, moniteur ou animateur (42 %).

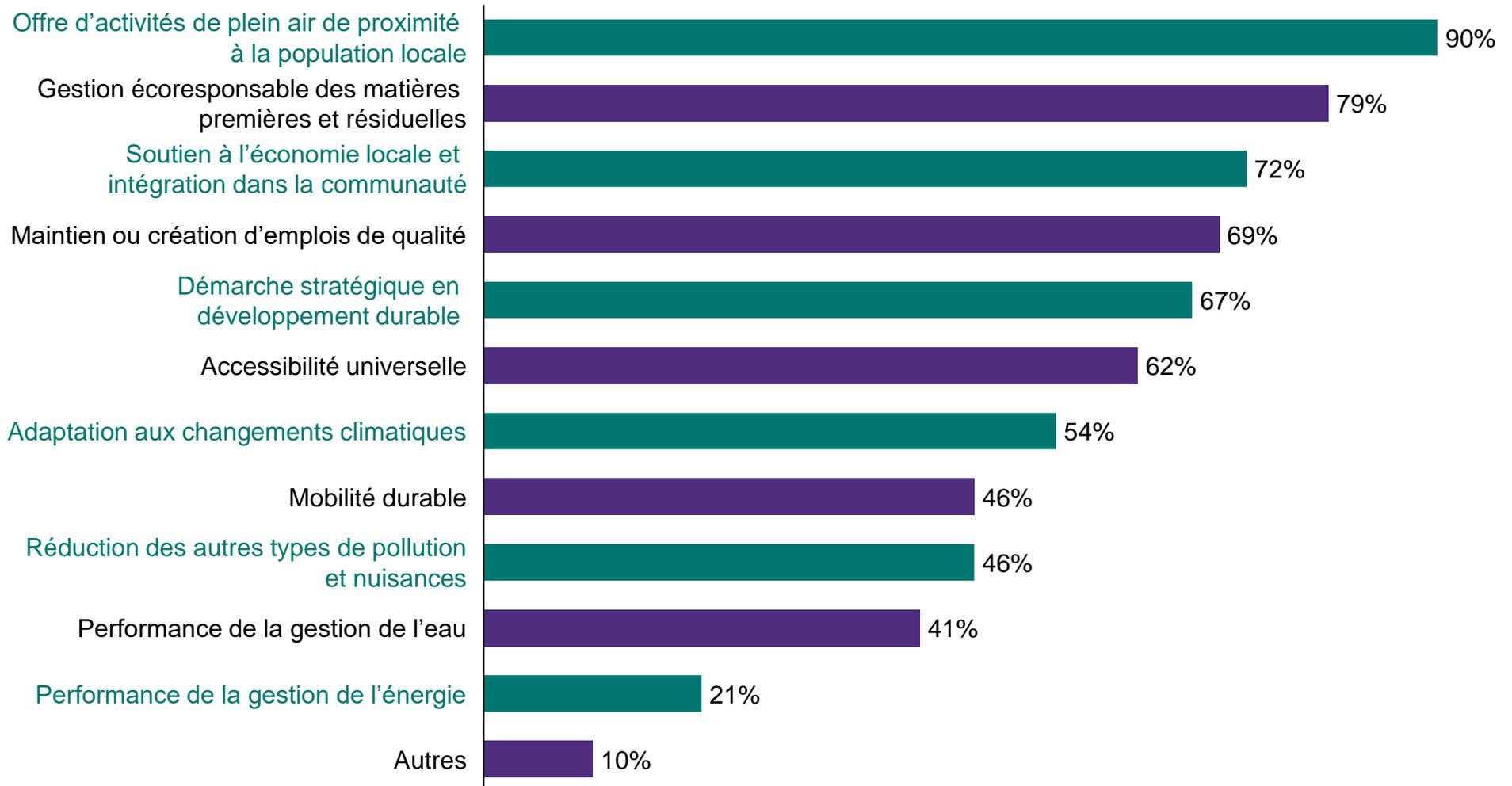
Enjeux sur l'accès au territoire

- En 2023, 36 % des parcs répondants vivaient des enjeux en lien avec l'accès au territoire ou des conflits d'usage.



Plusieurs actions en œuvre pour le développement durable

- La presque totalité des parcs régionaux a mis en place certaines actions ou orientations de développement durable.



Investissements et projets de développement



Photo : Parc régional du Mont-Saint-Joseph

Plus de 38 M\$ d'investissements pour les parcs régionaux répondants au cours des trois dernières années

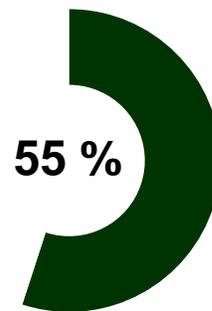
- Parmi les parcs répondants, 93 % ont indiqué avoir investi dans le développement de leurs équipements et infrastructures au cours des trois dernières années.
- Pour 2023, ceci représente un investissement total de plus de 38 M\$ pour les parcs répondants. En extrapolant à l'ensemble des parcs du réseau, on pourrait supposer un montant total de près de 84 M\$, soit environ 28 M\$ par année.
- Pour les parcs ayant réalisé des investissements, le montant moyen est de 1,3 M\$. Ce montant varie énormément d'un parc à l'autre, allant de quelques milliers de dollars à plusieurs millions.

Investissements moyens dans les trois dernières années, selon la taille du parc

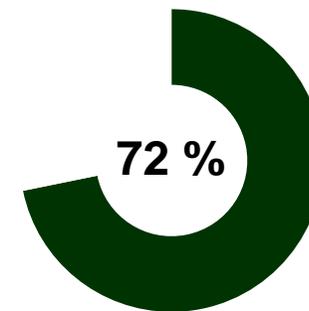


De nouveaux produits en développement dans presque tous les parcs

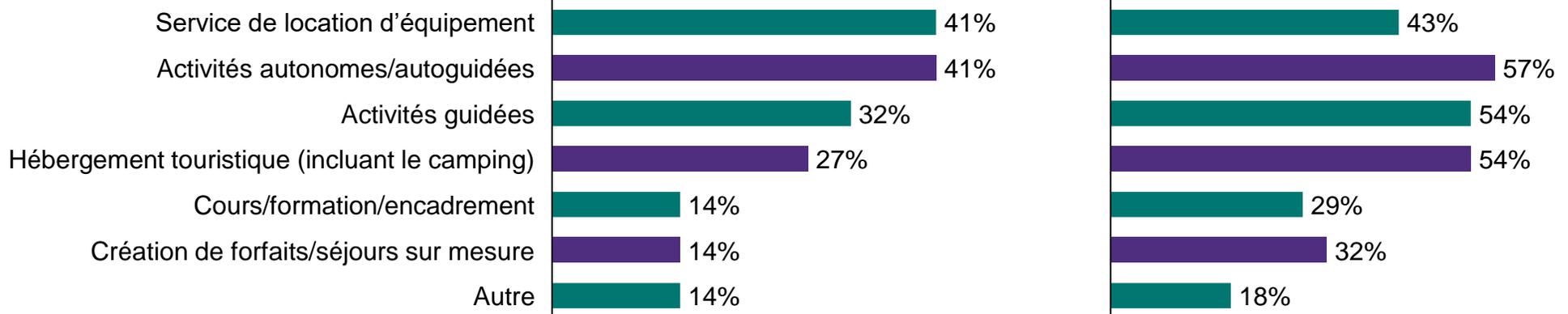
- Plus de la moitié des parcs régionaux répondants (55 %) ont développé de nouveaux produits en 2023. Plusieurs d'entre eux (72 %) prévoient en développer de nouveaux dans les trois prochaines années.
- Les activités autonomes ou autoguidées, les activités guidées et les services d'hébergement touristique sont les développements prévus les plus courants.
- Les investissements prévus totalisent plus de 24 M\$, pour des projets moyens de 1,2 M\$.
- Parmi ceux qui ne prévoient pas de développement, le manque de financement et le manque de ressources humaines sont les principales raisons.



Part des parcs ayant développé de nouveaux produits dans les deux dernières années



Part des parcs prévoyant développer de nouveaux produits dans les deux prochaines années



rcgt.com



Raymond Chabot
Grant Thornton

© Raymond Chabot Grant Thornton & Cie S.E.N.C.R.L., 2021. Tous droits réservés.

« Grant Thornton » fait référence à la marque sous laquelle les sociétés membres de Grant Thornton fournissent des services de certification, de fiscalité et de conseil à leurs clients, et peut aussi désigner une ou plusieurs sociétés membres, selon le contexte. Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L. est une société membre de Grant Thornton International Ltd (GTIL). GTIL et les sociétés membres ne constituent pas une association mondiale. GTIL et chacune des sociétés membres sont des entités juridiques indépendantes. Les services professionnels sont offerts par les sociétés membres.